

Coupe sanitaire de bois déperissant

Quel problème a cette forêt ?

À l'heure actuelle, avec le changement climatique, nous observons une augmentation des problèmes sanitaires dans nos forêts.

En effet, les différentes essences historiquement dans nos forêts françaises sont de plus en plus confrontées à des crises sanitaires (scolyte sur l'épicéa, sécheresse, champignon, etc...) mais également à des aléas climatiques de plus en plus violent et répétitifs comme les forts coups de vent ou encore les sécheresses successives de ces dernières années.

Que peut-on faire pour cette forêt ?

Dans le cas de cette parcelle, nous intervenons en prélevant les bois touchés sanitairelement pour éviter la propagation de l'épidémie mais aussi éviter l'altération de la qualité du bois et ainsi valoriser ce matériau écologique.

Cette intervention a plusieurs objectifs :

- ✘ Évacuer les bois touchés sanitairelement
- ✘ Limiter la propagation de l'épidémie
- ✘ Valoriser ces bois qui ont mis en moyenne 70 ans pour pousser (une seconde vie pour eux).

Que fait-on APRÈS cette intervention ?

Lorsque l'intervention est terminée, il est temps de préparer la forêt à un nouveau cycle :

- ✘ Soit la régénération naturelle était abondante et nous avons fait en sorte de la préserver pendant l'exploitation (possibilité d'apporter de nouvelles essences pour diversifier la forêt et avoir une meilleure résilience au changement climatique)
- ✘ Soit nous organisons un reboisement en mélangeant les essences (choisies après une analyse du terrain et des conditions afin de favoriser la réussite de la plantation).

Dans tous les cas, l'objectif est de préparer nos forêts aux changements de demain, maintenir un état boisé permettant le stockage du carbone mais aussi assurer les rôles multifonctionnels de nos forêts.

Que dois-je faire si je pense que ma forêt est concernée par des problèmes sanitaires ?

N'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions vous conseiller, vérifier si votre forêt présente des problèmes sanitaires et échanger avec vous sur les solutions pouvant être mises en place.

Gestionnaires Forestiers Indépendants agréés GFP

SARL Gestionnaires Forestiers des Alpes
759 rue Édouard Piquand, 73200 ALBERTVILLE

Benjamin RICHARD

06 58 33 99 48 - richard.benjamin@gf2a.fr

Nicolas TRÉLA

06 58 54 71 52 - trela.nicolas@gf2a.fr



**GESTIONNAIRES
FORESTIERS DES
ALPES**